



**Nous sommes au Rwanda depuis l'année 2000,  
pour venir en aide aux enfants de la  
rue .**



Nos moyens étant modestes, nous nous sommes fixés des règles simples :

**1 : aucun frais de structure**, aucune charge administrative, aucun frais de voyage, tous ces frais sont supportés par les bénévoles de Média Espoir.

**2 : venir en aide à de petites unités autochtones** , dont nous contrôlons sur place, au moins une fois l'an, l'efficacité et l'honnêteté.

3 : nous engager dans **une action à long terme** afin que les enfants aient toutes les chances de s'**intégrer** à la vie sociale de leur pays.

**Ces règles nous permettent d'assurer à nos donateurs que 100% des dons sont transmis sur le terrain au bénéfice des enfants.**

**Nous travaillons avec des Associations locales pour l'accueil des enfants, leur scolarisation,**

# leur formation professionnelle, la réhabilitation des maisons, des micro-crédits....



**Média Espoir** est une association déclarée en Préfecture d'Annecy réf:1/12214- parution au JO du 24 mai 1997, Réf: 1162.

Président : Daniel Giraudon, trésorier : Marcel Crozet, secrétaire : Brigitte Troussard.